

Avec 25 ans d'expérience sur le marché de l'assurance deux roues, Solly Azar sait se démarquer et le prouve une nouvelle fois avec la refonte de son offre qui propose des garanties inédites et une **baisse des tarifs sur les motos, quads, scooters et tricyles**.

L'offre deux roues de Solly Azar a la particularité d'être conçue par des motards et spécialistes du marché moto pour assurer une adéquation du tarif avec le profil de l'assuré et son véhicule. **Les formules de garanties s'élargissent pour apporter plus de protection et sécurité aux motards :**

-Intégration d'une garantie **bris de glace sans franchise** avec prise en charge de la réparation ou le remplacement des optiques de phares et bulles de carénages. Bien que peu présente sur le marché, cette garantie innovante est un réel atout pour les motards.

-Le **remboursement en valeur à neuf du véhicule sur les 12 premiers mois d'ancienneté du véhicule y compris en cas de vol**. En 2015, on dénombre près de 60.000 deux roues volés en France\*.

-Une **franchise fixe de 400 € en dommages tous accidents et vol**, en option, pour une large catégorie de motos : basique, routière, roadster, GTO, custom et trail.

Mécanique ou connecté, le gilet airbag est de plus en plus plébiscité par les motards. Solly Azar s'adapte et propose en **inclusion le gilet airbag dans les accessoires vestimentaires de sécurité** en complément des bottes, gants, combinaison, blouson et pantalon.

Autre nouveauté, Solly Azar prend en compte la croissance du marché du leasing moto dont le principal avantage est de disposer d'un véhicule récent sans avoir à investir une somme aussi conséquente que pour un achat. Ainsi, l'assurance deux roues propose une **garantie pertes financières optionnelle en cas de vol ou destruction pour les véhicules acquis en location avec option d'achat ou par location longue durée**.

L'offre deux roues intègre plusieurs spécificités qui font d'ores et déjà la différence auprès des motards : la couverture des casques conducteur et passager dès la 1ère formule, l'option intempéries qui réduit le montant de la prime du conducteur pendant une période de non circulation jusqu'à 6 mois et la garantie « Prêt du guidon » qui permet de prêter son véhicule sans franchise. De plus, 7000 modèles de deux roues peuvent être assurés par le biais d'une souscription en ligne simplifiée.

\*Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales (ONDRP)

#### À propos de Solly Azar

Créé en 1977, Solly Azar, 2<sup>nd</sup> courtier grossiste généraliste, conçoit, distribue et gère des assurances dommages et des assurances de personnes, destinées à une clientèle de particuliers et des professionnels. Solly Azar est aussi un acteur reconnu sur le marché des risques locatifs. Ses produits sont distribués via un réseau de 8.000 intermédiaires et au travers son activité partenariats grands comptes (constructeurs automobiles, grande distribution, établissements financiers).

380 collaborateurs - 59 millions d'euros de chiffre d'affaires. Filiale à 100% de Verspieren, 1<sup>er</sup> courtier français indépendant.

[www.sollyazar.com](http://www.sollyazar.com) / [https://twitter.com/SollyAzar\\_Assur](https://twitter.com/SollyAzar_Assur)



Contact presse : Faouziat Nidhar – Tél. : 01 40 82 81 18 – Email : [relations-presse@sollyazar.com](mailto:relations-presse@sollyazar.com)

Solly Azar | Société de courtage d'assurances - SAS au capital de 200 000 euros | 353 508 955 RCS Paris

Siège social 60 rue de la Chaussée d'Antin 75439 Paris Cedex 09 - n°Orias 07 008 500 orias.fr